De la gestion au droit fiscal, sans filet

Stéphanie Nègre (07) a bâti une carrière entre gestion et droit fiscal, jusqu'à créer et diriger le département Droit fiscal du cabinet **Lerins**. Parcours, équilibre de vie, regard sur les nouvelles générations : elle revient sur les choix qui ont façonné sa trajectoire.



Avocate au barreau de Paris depuis 2008, avocate associée en Droit fiscal du cabinet Lerins, **Stéphanie Nègre (07)** accompagne groupes et dirigeants sur leurs problématiques fiscales françaises et internationales, avec une expertise reconnue en prix de transfert. Diplômée de Dauphine (Maîtrise Gestion Droit des Affaires Internationales, puis Master 2 Fiscalité de l'entreprise) et de l'Université d'Exeter (LLM), son parcours conjugue droit, gestion et dimension internationale.

Quelles ont été les étapes déterminantes de votre parcours, et les choix audacieux qui l'ont façonné ?

Mon parcours s'est joué sur une bascule décisive. J'ai intégré Dauphine en maîtrise de gestion, avant de partir une année au Royaume-Uni, à l'Université d'Exeter, pour y suivre un LLM. Ce passage par le droit anglo-saxon a été le véritable pivot : il m'a permis de basculer de la gestion vers le droit, puis de présenter le barreau, auquel je suis inscrite depuis 2008. Le choix était audacieux, car Dauphine ne proposait alors aucune équivalence avec une maîtrise de droit : il fallait construire soi-même cette passerelle, sans filet. J'ai ensuite forgé mon expertise en cabinets d'affaires comme en Big Four, en me spécialisant sur la fiscalité internationale, les prix de transfert et la fiscalité transactionnelle. Mais l'étape la plus structurante reste mon arrivée chez Lerins, début 2024, pour y créer et diriger le département Droit fiscal. Bâtir une pratique de A à Z, dans un cabinet full service, est un défi entrepreneurial autant que technique : exactement le type de pari qui a jalonné mon parcours.

Quels défis avez-vous rencontrés en tant que femme, et quels conseils donneriez-vous aux jeunes diplômées ?

Le principal défi n'était pas technique. Il tenait à l'équilibre : concilier la construction d'une vie personnelle avec l'exigence d'une carrière qui avance. Ce sont deux temporalités qui ne coïncident pas toujours, et cette tension se ressent particulièrement pour les femmes. Mon conseil aux jeunes diplômées : ne pas opposer ces deux dimensions ni renoncer à l'une pour l'autre. Il faut avancer avec conviction, s'autoriser à poser ses limites, et garder à l'esprit que l'exigence professionnelle et l'épanouissement personnel ne sont pas incompatibles : sur la durée, ils se nourrissent mutuellement.

En quoi Dauphine a-t-elle façonné votre approche du droit fiscal ?

Ma maîtrise de gestion à Dauphine reste un atout au quotidien. Elle m'a appris à aborder les sujets comptables et économiques sans appréhension, et même avec plaisir. Or, en fiscalité, cette aisance est directement liée à la qualité du traitement des dossiers : l'impôt ne se comprend jamais isolément, il s'articule toujours à la réalité économique et comptable de l'entreprise. Cette double lecture me permet de dialoguer naturellement avec dirigeants et financiers, et d'ancrer mes analyses dans la logique concrète des opérations plutôt que dans la seule technique juridique.

Quel regard portez-vous sur les nouvelles générations de Dauphine, et comment Lerins les accompagne-t-il ?

Je porte un regard très positif sur les nouvelles générations issues de Dauphine. Ce sont des profils dotés d'une grande capacité d'adaptation, qualité essentielle dans un environnement fiscal en constante évolution. Chez Lerins, nous sommes ravis d'accueillir ces étudiants, notamment via le recrutement de stagiaires. Nous croyons à la transmission : leur confier de vrais dossiers, les exposer à la complexité des sujets et leur donner les moyens de progresser. C'est aussi, à mon échelle, une façon de faire vivre l'excellence dont j'ai moi-même bénéficié. •

À propos de Lerins

Lerins est un cabinet d'avocats d'affaires pluridisciplinaire français à vocation internationale, fort de 50 professionnels dont 17 associés, avec une expertise particulière dans les activités réglementées comme la technologie et la santé. Structuré autour de 9 pôles d'expertise, il accompagne grands groupes, ETI, fonds d'investissement et start-ups.